

DETART'PRO

0397



DÉTARTRANT, DISSOLVANT des DÉPÔTS CALCAIRES pour CIRCUITS et APPAREILS THERMIQUES en MÉTAUX et ALLIAGES LÉGERS



Détartrant doux



Tout type de circuits en **acier doux, acier inoxydable, cuivre, bronze, aluminium, alliages légers, tube de plancher chauffant en polyéthylène réticulé**



Élimine de nombreux dépôts de tartres



N'émet pas de vapeurs toxiques ou corrosives



Avec indicateur coloré d'activité



Améliore l'efficacité des installations et permet de réaliser des économies d'énergie



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible à l'eau en toutes proportions.

Haut pouvoir solubilisant des tartres calcaires, agglomérats et dépôts organominéraux.

La combinaison des fonctions ACIDES + INHIBITEUR de CORROSION permet de l'utiliser sur les ACIERS DOUX ou INOXYDABLES mais aussi sur les ALLIAGES LEGERS tels aluminium, bronze, cuivre.

. Dissout, décolmate les dépôts minéraux dans les :

- Industries agroalimentaires et collectivités pour les détartrages
 - ▶ De circuits fermés :
 - ▶ De Radiateurs en alliages légers
 - ▶ De surfaces sensibles aux acides forts, chlorhydrique en particulier
 - ▶ De bains-marie, de tempéreuses
 - ▶ D'échangeurs thermiques
 - ▶ De réchauffeurs refroidisseurs
 - ▶ D'appareils à jet de vapeur, de nettoyeurs haute pression à eau chaude.
 - ▶ De chauffe-eau
 - ▶ De radiateurs automobiles
 - ▶ Climatisations, circuits de laveurs, humidificateurs d'air aéroréfrigérants, etc...
 - ▶ Tunnels et machines à laver la vaisselle

Utilisateurs :

- Plombiers chauffagistes
- Services de maintenance en industries collectivités
- Installateurs d'équipements de climatisation
- Garages, préparateurs VO

. Economique, en dissolvant le tartre, réduit les consommations d'énergie, permet de retrouver les débits, capacités et caractéristiques nominales des appareils et installations.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

En fonction de l'épaisseur des dépôts, réaliser une solution en mélangeant lentement sous agitation, 8 à 15 parties de produit dans 100 parties d'eau, dans un récipient de préférence, en matière plastique.

L'emploi d'eau chaude (50/55°C), l'agitation augmentent la rapidité du pouvoir de pénétration et de détartrage.

La solution de couleur **ROSE** est appliquée par trempage-immersion ou selon le cas, par circulation.

Le passage d'une couleur **ROSE** à une couleur **JAUNE**, indique la saturation du pouvoir détartrant résultant de la solubilisation des dépôts de matières minérales et permet, soit de changer la solution, soit d'ajouter du détartrant pour obtenir à nouveau, une solution de détartrage **ROSE**, afin de poursuivre le travail.

Lorsque le détartrage est terminé, rincer complètement à l'eau claire. Il convient de vérifier l'efficacité du rinçage au papier indicateur de pH ou de neutraliser si nécessaire, avec un produit faiblement alcalin, avant remise en service de l'installation.

Nota Important : Au préalable, afin d'éviter tous risques de détérioration du circuit, il convient de retirer les instruments de mesure, thermomètres, manomètres, circulateurs, etc, pouvant être en contact avec la solution acide de détartrage, et de prévoir des orifices de dégazage, la solubilisation du tartre s'accompagnant d'un dégagement de gaz.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1080 g/l. +/- 20g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Acide.
pH pur	: 0,5
ASPECT	: Limpide
COULEUR	: Rouge
INDICATEUR D'ACTIVITE et de SATURATION	: à saturation, virage du rouge orangé au jaune pâle.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions acides, agents tensioactifs, accélérateur de détartrage, d'inhibiteur de corrosion, indicateur coloré, de contrôle d'activité.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



DANGER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher).
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient :

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Ne pas mettre en contact avec des produits fortement oxydants.

Ne pas mélanger avec une base forte.

En circuit fermé, il est recommandé, compte tenu du dégagement de gaz qui se produit lors du détartrage, d'ouvrir, dans le cas de détartrage de circuits fermés, les orifices de dégazage dans des endroits appropriés, afin de permettre leur évacuation au fur et à mesure de leur formation.

Faire un essai préalable, dans le cas de matériel ou surfaces fragiles, de compatibilité et dosage selon la nature du matériel à détartrer.

En cas de rejets accidentels ou importants, se conformer à la réglementation en vigueur. Neutraliser à un pH compris entre 5.50 et 8.50.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : AAN0-HOTY-P004-XRHH

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

**DIPROME**

355, route de Montargis - 45700 Chevillon s/ Huillard
Tél : 07.49.34.19.93 - diprome45@gmail.com